

LE MASQUE D'OR - EPISODE 11



SAMEDI 9 MAI 2015
A PARTIR DE 14H - FINALES À 18H
COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY
RUE DE L'ANNAPURNA À ANTONY



REGLEMENT DE LA COMPETITION

- Article 1** Epreuve individuelle pour les poussins et les pupilles garçons et filles au fleuret électrique. La rencontre amicale des poussins nés en 2007 se tirera au fleuret sec. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.
- Article 2** Normes pour les tenues : les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalons, veste et sous cuirasse) 350 N.
- Article 3** Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement Intérieur de la F.F.E.
- Article 4** Les tireurs devront être en possession de la licence F.F.E. 2015
- Article 5** Formule et règlement de l'épreuve :
- 1 tour de poule de 4,5 ou 6 tireurs selon le nombre de tireurs engagés (sans élimination). Les matchs se tirent en 4 touches pour les poussins et poussines comme pour les pupilles et pupillettes.
 - 1 tableau d'élimination directe sans repêchage pour les poussins nés en 2006 et pour les pupilles (matchs en 6 touches). Les poussins nés en 2007 feront un deuxième tour de poule.
 - La constitution des poules se fait en fonction du classement départemental des Hauts de Seine et tient compte du club de chaque tireur (décalage pour les tireurs d'un même club).
 - Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.
- Article 6** Les engagements se feront en ligne sur l'interface du site Internet de la F.F.E. Inscription d'un arbitre pour 4 tireurs. Fin des engagements le vendredi 8 mai 2015 à 23 :59
Les frais d'engagement s'élèvent à 8 € et seront perçus sur place.
- Article 7** Tous les tireurs seront récompensés par des lots, des coupes ou des médailles. **Le meilleur club se verra attribuer un challenge, le masque d'or.**

Horaires et lieu :

- | | | |
|---|------------------------|-------------------|
| - Pupilles nés en 2004 et 2005 : | appel à 13 h 30 | Scratch à 13 h 45 |
| - Poussins et poussines nés en 2006 et 2007 : | appel à 14 h 30 | Scratch à 14 h 45 |
| - Pupillettes nées en 2004 et 2005 : | appel à 15 h 30 | Scratch à 15 h 45 |

**Complexe Sportif Eric Tabarly
Rue de l'Annapurna
92160 - ANTONY**